

Département de l'Yonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU GATINAIS EN BOURGOGNE

PLU

GATINAIS EN BOURGOGNE
PLU DE L'YONNE

Document approuvé

Commune de
EGRISELLES-LE-BOCAGE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

4-2 Document graphique

Nord de la commune
au 1/5000 ème

Arrêté par délibération du
Conseil Communautaire :
Le 26/05/2023
Approuvé par délibération du
Conseil Communautaire : le 12/04/2024

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement

Mairie : 4, Passage des Dunes - 89600 Noyat
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiative@orange.fr

Agence de l'Yonne

Tél : 03.81.83.51.51
initiative@orange.fr

ZONES URBAINES :
UA : Zone urbaine centrale ancienne et mixte
UB : Zone urbaine mixte d'extension récente
UB1 : Secteur de la zone UB avec accès sur la RD26 interdit

UR : Zone du domaine autoroutier
UL : Zone urbaine à vocation de loisirs
UE : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
UC : Zone urbaine liée à un domaine privé
UCB : Secteur de la zone UC lié au domaine de Brannay
UCS : Secteur de la zone UC lié au domaine de Savigny-sur-Clairis
UCr : Sous-secteur lié au domaine de Savigny-sur-Clairis
UCC : Sous-secteur lié au domaine de Savigny-sur-Clairis
UEP : Zone urbaine à vocation d'équipements publics

ZONES A URBANISER :
1AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
1AUL : Zone à urbaniser à vocation d'activités de loisirs
1AUE : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
2AU : Zone de réserve foncière

ZONES NATURELLES :
N : Zone naturelle
Nt : Secteur de la zone N à vocation de loisirs
Nj : Secteur de la zone N à vocation de jardins
Nv : Secteur de la zone N occupé par un centre équestre
Nh : Secteur de la zone N à vocation d'hébergement de loisirs

ZONES AGRICOLES :
A : Zone agricole
Ap : Secteur de la zone A à vocation paysagère

Zone soumise à OAP

Risques naturels
Zone soumise au risque d'inondation (source : commune)
Ruissellement (sources : commune, DDT)
Cavités (source : BRGM, IGN)

Zones et milieux humides
Cours d'eau (sources : DDT 89, commune)
Zones humides (source : commune, DREAL, EPAGE/ENS, CBN, CBNBP, Betz, Cléry, Ouaine, AESN, IAD, FRAPVAL, Pays Gâtinais, SAGE)

Eléments à protéger pour des motifs d'ordre écologique au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
Bois à préserver
Haies à préserver
Mare à préserver (sources : commune, RMB, CENB)
Surface en eau à préserver

Eléments remarquables du patrimoine protégés au titre de l'article L.151-39 du code de l'urbanisme
Eléments remarquables ponctuels
Eléments remarquables surfaciques
Alignement de façades
Cône de vue

Autres
Changement de destination autorisé au titre de l'article L.151.11 du Code de l'urbanisme
Cheminement doux à créer
Cheminement doux existant
Emplacements réservés

Nom	Bénéficiaire	Destination	Surface (m²)
S1-1	Commune de EGRISELLES LE BOCAGE	Défense incendie	238
S1-2	Commune de EGRISELLES LE BOCAGE	Aménagement urbain	1116
S1-3	Commune de EGRISELLES LE BOCAGE	Accès	119
S1-4	Commune de EGRISELLES LE BOCAGE	Elargissement de voirie	132
S1-5	Commune de EGRISELLES LE BOCAGE	Elargissement de voirie pour accès	619